

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 14 novembre 2022 à 20 h 30

Convocation du 8 octobre 2022

Étaient présents : Mathilde PLU, Christian BARBEAU, Laurent COCHONNEAU, Marie-Line REVEL, Christophe LALOU, Claudine BIZOT, Jean-Yves BOURGE, Alexis COME, Laura COUTABLE, Michel DEROUINEAU, Raphaëlle DUCHESNE, Sophie GIRARD, Béatrice LEVASSEUR, Gautier MICHELIN, Sébastien PIERRE

Était absent excusé : Christophe POMMIER pouvoir à Michel DEROUINEAU

Étaient absents non excusés : Christophe GALASSO, Anne-Sophie MAZE

Secrétaire de séance : Claudine BIZOT est désignée en application de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité sur cette décision.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Décision modificative 4
- ❖ Présentation du rapport mobilité
- ❖ Points sur les commissions.
- ❖ Questions diverses.

Le registre circule pour les signatures, aucune modification.

❖ **Décision modificative 4**

Mme la maire présente la décision modificative suivante

Dépenses investissement :

2188	autres immobilisations corporelles	- 1 900 €
2315	installations, matériel et outillage techniques	+ 1 900 €

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 15

❖ **Présentation du rapport mobilité**

Jean-Yves BOURGE présente le rapport mobilité (annexe 1).

Un débat s'ouvre.

❖ **Points sur les commissions**

Commission fêtes et cérémonies

Le téléthon se déroulera les 2 et 3 décembre 2022.

Les vœux du maire auront lieu le 20 janvier 2023 à la salle la bélinoise.

CCAS : Claudine BIZOT

La grande collecte de la banque alimentaire se déroulera les 25, 26 et 27 novembre 2022.

Ordures ménagères : Claudine BIZOT

Les jours pour récupérer les sacs noirs sont fixés ainsi : les samedis 7 janvier, 14 janvier, 21 janvier et 28 janvier 2023, les lundis 9 janvier et 16 janvier 2023 et les jeudis 12 janvier et 19 janvier 2023.

Commission travaux : Christophe LALOU

Il présente deux devis pour l'achat de panneaux signalétiques :

Mavasa	1019.62 TTC
ALTRAD DIFUSION	1 360.80 TTC

Le devis de MAVASA sera signé par la maire, cette ligne étant au budget.

Le projet d'achat concernant les poubelles de voirie est reporté.

Christophe LALOU demande aux conseillers où ils souhaitent que les décorations de Noël réalisées par les employés communaux et décorées soient installées : devant les écoles, à côté de la cagette ou sur la place du Mail. Les élus décident de les placer les décorations réalisées par les enfants du restaurant scolaire sur la place du Mail.

Commission communication : Gautier MICHELIN

Les associations ont été relancées.

Commission parcelle AC 39 : Sophie GIRARD et Laura COUTABLE

Un architecte a réalisé un état des lieux et un devis va être adressé à la commune.

Questions diverses

Marché à procédure adaptée : assurances statutaires du personnel

Mme la maire demande aux membres du conseil municipal de l'autoriser à signer toutes les pièces relatives au MAPA assurance statutaire du personnel.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 15

Marché à procédure adaptée : fourniture et acheminement d'électricité

Mme la maire demande aux membres du conseil municipal de l'autoriser à signer toutes les pièces relatives au MAPA concernant la fourniture et l'acheminement d'électricité.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 15

Projet de territoire : Mathilde PLU

Mme la maire indique que les fiches actions ont été réalisées.

Christophe LALOU indique que celles concernant les écoles sont réalisées.

Mathilde PLU informe les élus que les responsables des services techniques et administratifs ont été conviés à leur première réunion et qu'ils doivent travailler sur la mutualisation des moyens.

Demande de DETR : Mathilde PLU

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, pour l'année 2023 le projet susceptible d'être éligible est :

1 – Mobilité rue de Normandie, résidence des Ormeaux et rue de Touraine

Après délibération, le conseil municipal adopte le ou les projets précités, décide de solliciter le concours de l'État et arrête les modalités de financement suivantes :

Origine des financements	Montant
Maître d'ouvrage	14 583 €
Fonds Européens (à préciser)	
DETR et /ou DSIL	14 583 €
FNADT	
Conseil Régional	
Conseil Général	
Autre collectivité (à préciser)	
Autre public (à préciser)	
Fonds privés	
TOTAL	29 166 €

Le conseil :

- Autorise la Maire à déposer une demande au titre de la DETR, pour l'année 2023
- atteste de l'inscription du projet au budget de l'année 2023
- atteste de l'inscription des dépenses en section d'investissement
- atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux

Prochaine réunion :

Conseil municipal le 19 décembre 2022

Levée du conseil à 22h10

La Secrétaire de séance,
Claudine BIZOT

La Maire,
Mathilde PLU